

Dispositifs d'Appel pour Travailleur Isolé

Ensemble, maîtrisons votre sécurité



La communication mobile sur site pour une meilleure réactivité

ascom



Textes relatifs aux travailleurs isolés

Code du travail

Art R237-10 du décret du 20/02/92 : le chef de l'entreprise intervenante doit prendre les dispositions pour qu'aucun salarié ne travaille isolément.

Art R252 du 13 juin 1984 : tout salarié doit faire l'objet d'une surveillance directe ou indirecte de jour et de nuit.

Selon l'INRS

Travailleur isolé : personne hors de vue et de portée de voix des autres pour des périodes de plus d'une heure.

Pour des travaux dangereux : les périodes sont alors de quelques minutes.

Directives CEE

Art R233.1 : le chef d'établissement doit mettre, en tant que besoin, les équipements de protection individuelle appropriés.

Art R233-42-1 : le chef d'établissement et le CHSCT déterminent les conditions pour lesquelles les équipements de protection individuelle doivent être mis à disposition.

Fréquences

Depuis 2001, l'Autorité de Régulation des Télécommunications a transposé dans le droit français les directives européennes en matière d'usage des bandes de fréquences radioélectriques, en modifiant le Tableau National de Répartition des Bandes de Fréquences.

De nombreux Dispositifs d'Aide au Travailleur Isolé sont concernés : en effet, l'utilisation par les systèmes DATI des bandes de fréquences 152 MHz (respectivement 224 MHz) ne sera plus autorisée, pour toute installation neuve, après le 31/12/2007 (respectivement le 31/12/2005). Ces bandes de fréquences sont réallouées à d'autres applications et services.

Par ailleurs, à partir de ces dates, le risque de perturbation par les nouveaux allocataires des installations existantes est réel, sans aucun recours possible.

Ascom a anticipé depuis plusieurs années ces changements réglementaires, en choisissant pour ses solutions DATI la bande de fréquence des 445,500 MHz : vous êtes assurés de la pérennité de votre installation Ascom. Bien entendu, nos conseillers commerciaux se tiennent également à votre disposition pour étudier avec vous la mise en conformité de vos systèmes existants.



S'il reste essentiel de prévenir les risques, il est désormais indispensable de mettre à disposition des hommes exposés à un risque, un équipement performant et fiable, qui permettra d'alerter immédiatement et efficacement.

Protéger les hommes : un besoin prioritaire pour l'entreprise

Les conditions de sécurité des travailleurs sont réglementées et impliquent la responsabilité du chef d'établissement; dans le même temps, la rationalisation des exploitations a conduit à l'augmentation du nombre de personnes travaillant seules.

Dans le cadre des Directives Européennes, qui réglementent les conditions selon lesquelles des travailleurs en environnement dangereux sont autorisés à travailler seuls, ces situations peuvent engager potentiellement la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de ses employés et de ses clients.

A défaut de prise en compte de cette situation par le chef d'entreprise, sa responsabilité pénale est engagée en cas d'accident, au-delà de sa responsabilité morale évidente.

Deux alternatives sont offertes : Doubler les équipes, ou équiper le personnel itinérant d'une solution de protection.

Tout type de situation, quelque soit l'environnement

Pour le personnel confronté dans sa mission à des situations à risque, Ascom Wireless Solutions propose différents systèmes, pour mieux répondre aux spécificités des environnements.

Pour que chaque profession à risque se trouve sécurisée : secteur bancaire, établissements de santé, secteur pénitentiaire, équipes de transport, maintenance, Ascom propose de protéger le personnel sur site mais aussi le personnel itinérant.

Le savoir-faire Ascom

La gamme de solutions Ascom combine le meilleur des technologies pour apporter une réponse à chaque situation critique, que ce soit pour protéger vos employés qui se déplacent sur un site industriel, ou pour sécuriser ceux dont la mission implique des déplacements de site en site.

Des solutions pour une meilleure réactivité

En fonction des secteurs, Ascom propose des solutions spécifiques :

Les établissements du secteur industriel ou médical bénéficient de configurations personnalisées pour optimiser l'efficacité des systèmes : nombreux couplages, performance de l'outil de production : les alarmes sont automatiques ou volontaires, avec ou sans information de localisation. Les portatifs sont adaptés aux milieux hostiles : étanchéité à la poussière et aux projections de liquides IP64, résistance aux chocs IEC 68-2-32.

Pour les établissements du secteur tertiaire et de la distribution, Ascom propose des équipements simples et discrets combinant la protection du travailleur isolé, la radiomessagerie et la téléphonie mobile.

Pour les sites à hauts risques, Ascom propose des solutions sur mesure : système d'émission d'alarme avec localisation basse fréquence, transmission d'alarme qualifiée vers le bureau central et les autorités locales. Ces solutions sont conformes aux normes ATEX en vigueur.



Un technicien de maintenance travaille seul tard dans la soirée du samedi. Il glisse d'une échelle et la chute le laisse inconscient sur le sol. L'alarme "immobilité" de son portable alerte le centre d'alarme extérieur. Le dispositif d'alarme indique au centre l'endroit précis où se trouve le blessé.

Des packs prêts à l'emploi pour une mise en œuvre rapide

Pack telePROTECT 120 :

Solution DATI* « plug and play » destinée à des sites de superficie réduite : PME-PMI, magasin, profession libérale, service informatique de grands établissements (administratif, bancaire...).

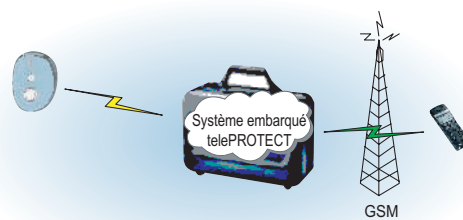
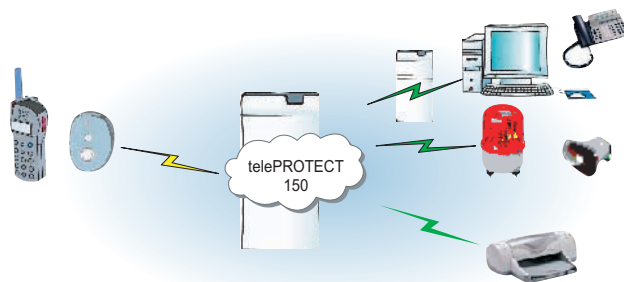
La base fixe intègre un transmetteur téléphonique vocal ou multi protocole permettant d'alerter une personne d'astreinte ou un télé-surveilleur.

Pack telePROTECT 150 :

La solution complète de Protection du Travailleur Isolé dans un périmètre bien défini. Complètement autonome et secouru, le système permet de surveiller une surface allant d'une simple salle informatique à un bâtiment de plusieurs étages. Puissant, il peut gérer 3 contacts extérieurs : alarmes (incendie, intrusion...) ou toute autre entrée (contact de porte, renvoi téléphone...).

Système embarqué telePROTECT

Système de Protection de Travailleurs Isolés autonome idéal pour sécuriser les personnes dont la mission implique des déplacements de site en site, avec des interventions en situation d'isolement (local isolé, ou en dehors des heures de présence du personnel habituel du site).



*DATI : Dispositif d'Appel pour Travailleur Isolé



Dans le service des urgences psychiatriques, un homme désorienté se jette sur l'infirmière et tente de l'étrangler. Elle n'a pas la possibilité de se dégager ni de crier à l'aide. Elle se débat et la cordelette est arrachée de son portable. Un agent de la sécurité intervient rapidement pour la secourir.



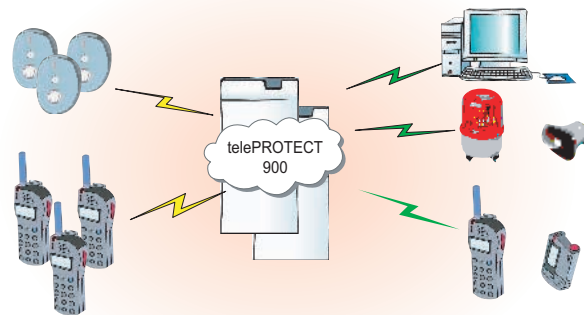
Des systèmes sur mesure, ouverts (IP), modulaires et évolutifs

Système telePROTECT 900 :

Système de transmission d'alarmes radio pour la protection du travailleur isolé. Les alarmes sont générées à partir d'un émetteur portable, pouvant être porté au poignet, en pendentif, à la ceinture ou dans la poche d'un vêtement. Sur réception d'une alarme, le système pourra selon l'exploitation désirée :

Déclencher un transmetteur téléphonique – Déclencher une sirène – Appeler un récepteur de radiomessagerie sur site – ou renvoyer l'information sur un PC.

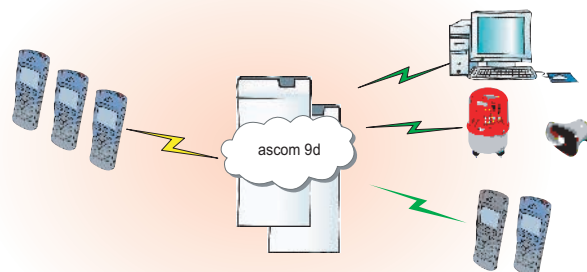
Le système s'adapte à tous les secteurs d'activité et tous les grands sites : industrie, tertiaire, hôpitaux, centres pénitentiaires.



telePROTECT 900 et Ascom 9d sont compatibles avec notre plate-forme de messagerie intégrée Ascom Unite, pour répondre à l'ensemble de vos besoins de messagerie actuels et futurs.

Système Ascom 9d :

Plate-forme de communication qui intègre dans un même équipement la voix, la messagerie et l'alarme. Basée sur la norme radio DECT GAP, elle permet de combiner les fonctions de téléphonie, de radiomessagerie et de DATI*. Le système 9d convient à tout type d'environnement, même les plus difficiles, notamment par son modèle à la norme ATEX. Le système 9d peut intégrer des balises de localisation DECT afin de détecter les personnes en difficulté.



*DATI : Dispositif d'Appel pour Travailleur Isolé

telePROTECT 900
Système modulaire de Protection
du Travailleur Isolé

Ascom 9d
Plateforme de communication
DECT multiservices

Des systèmes sur mesure, ouverts,
modulaires et évolutifs

Système embarqué telePROTECT
Interface de gestion locale intégrée
Transmission RTC/GSM vocale/digitale
Disponible en version IP65

Ascom : une offre globale de solutions pour la protection des travailleurs isolés

telePROTECT 150
Interface de gestion locale intégrée
transmission RTC vocale/digitale

Des packs « prêts à l'emploi »,
pour une mise en œuvre rapide

telePROTECT 120
transmission RTC vocale/digitale

Ascom (France) S.A.

Wireless Solutions
28, avenue de l'Île Saint-Martin – 92024 Nanterre Cedex
Tél : 0811 90 20 10 Fax : 01 47 69 64 52
info@ascomnira.fr - www.ascomnira.fr

Version 1-2 (Juin 2006)
Les caractéristiques sont non contractuelles et soumises à modification sans information préalable de Ascom (France) S.A.

La communication mobile sur site pour une
meilleure réactivité

ascom